

LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'EPI* RÉVÈLE LE PRO QUI EST EN VOUS

CONFORTABLE

RÉUTILISABLE

SÉCURISANT

ESTHÉTIQUE

Les règles d'exploitation BANQUE IMAGES



OFB

ÉCOPHYTO
RECHERCHE ET INNOVATION
FORÊTS ET ESPACES
RURAUX



Equipements de Protection Individuelle
dédiés aux travaux phytos

www.epiphyto.fr



FAQ : Les règles d'exploitation des photos fournies dans la banque images EPI

Où est-ce que je peux utiliser les photos ?

Vérifiez vos droits d'utilisation en fonction de votre profil et du support grâce au tableau ci-dessous.

● = vous pouvez les exploiter les photos, ✗ = vous n'avez pas l'autorisation d'exploiter les photos

	EDITORIAL	MARKETING DIRECT	ÉVÉNEMENTIEL	CATALOGUES	COUVERTURES CATALOGUES	ACHAT D'ESPACE
	Journaux, magazines, bulletins d'information, newsletters, publications réseaux sociaux, articles site internet...	Brochures, flyers, affichettes...	Illustration sur stand, kiosques, banderoles kakémono, roll-up...	Uniquement en pages internes ou illustrations produits sur boutiques en ligne	Print ou version digitale	Achat d'espace Annonces presse, affichage traditionnel ou digital, règles web ou sponsorship...
EDITEUR (FNSEA)	●	●	●	●	✗	✗
PARTENAIRES ¹	●	●	●	●	✗	✗
STRUCTURES AFFILIÉES ²	●	●	✗	✗	✗	✗
MEDIAS	●	✗	✗	✗	✗	✗

Comment faire pour exploiter les images sur un support pour lequel je ne dispose pas de l'autorisation ?

Vous pouvez demander à acheter des droits spécifiques sur une photo directement auprès de l'Agence RAS PRODUCTION : communication@rasproduction.com

Quelles sont les mentions à rajouter ?

Pour chaque utilisation, une mention doit être ajoutée si la dimension de la photo ne permet pas de rendre lisible celle déjà intégrée sur l'image : **Crédits photo : RAS Production / Astrid Loren. Reproduction illicite.**

Combien de temps puis-je exploiter les photos ?

La banque images est exploitable **jusqu'au 30 novembre 2025**. A cette date, il ne sera plus possible d'exploiter des documents sur lesquels apparaissent les photos. Celles qui auront été exploitées sur des supports digitaux devront être remplacées ou supprimées. Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez continuer d'exploiter certaines images, vous pourrez contacter avant le 30 octobre 2025 l'Agence RAS PRODUCTION pour convenir d'un nouveau contrat d'exploitation.

Puis-je modifier les photos ?

Toute modification est interdite.

Les photos doivent être utilisées dans leur version originale, sans retraitement de l'image. Des versions haute définition et basse définition sont fournies pour garantir une qualité optimale ou un affichage rapide dans le cadre d'une exploitation web ou mobile par exemple.

¹ Les partenaires sont : Advalor - Ansell - APCA - Axe Environnement - Cepovett - Dunlop - FNA - JA - La Coopération Agricole - Manulater - MSA - Ouvry - Prorem - Sonorco - Synamap - UIPP

² Exemple de structures affiliées : Caisses locales MSA, réseau FDSEA/FRSEA, chambres d'agriculture, adhérents UIPP, coopératives agricoles françaises...